



coblençeavocats

Communiqué de presse

Paris, le 24 mars 2020

Coblençe avocats, conseil de CTS (« Magic Online »), dans le cadre de l'acquisition de WP Serveur

Le groupe Magic Online a réalisé l'acquisition de la société WP Serveur. Coblençe avocats (Alexandre Brugière, associé, et Sophie Raballand) a conseillé le groupe Magic Online dans le cadre de cette nouvelle opération de croissance externe.

[Magic Online](#) est un groupe français créé en 1994, spécialisé dans les télécommunications et plus particulièrement dans la fourniture d'accès à Internet et les solutions d'hébergement. Le groupe doté de deux data center franciliens et d'un en région lyonnaise héberge 200.000 sites webs. Il détient notamment la plateforme « Magic Online », pionnière dans ce secteur, et a successivement racheté Euroweb en 2011, Netissime en 2016, Nuxit en 2017 et PHPNET en 2018, prestataires indépendants du marché français.

[WP Serveur](#) est une société française spécialisée dans l'hébergement exclusif de sites WordPress. Elle propose des solutions d'hébergement alliant des serveurs haut de gamme situés sur le territoire français à un système de sécurité ultra performant.

Fort de cette nouvelle acquisition, Magic Online va pouvoir poursuivre sa politique de croissance, par le développement de son parc clients et de l'offre de solutions informatiques, et ainsi consolider sa position de leader Français en matière d'hébergement, d'infogérance et de fournitures d'applications en mode SaaS.

Pour Philippe Barouk, Président de Magic Online : « *L'acquisition de WP Serveur s'inscrit dans la poursuite du développement maîtrisé du Groupe Magic et va également lui permettre de renforcer son positionnement régional* ».

Conseil juridique acquéreur :

Coblençe avocats (Alexandre Brugière, associé, et Sophie Raballand)

Conseil juridique cédant :

PVB avocats (Renaud Miralles, associé)

A propos de Coblençe avocats

Coblençe avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 14 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

Contacts :

Marie Merklen - Elliott & Markus
T : 01 53 41 41 84
m.merklen@eliott-markus.com

Marie Deléage - Coblenz avocats
T : 01 53 67 24 24
www.coblenz-avocats.com
deleage@coblenz-avocats.com
